

ASSOCIATION DE
SOUTIEN À L'ARMÉE FRANÇAISE



"NE PAS SUBIR"

LETTRES MENSUELLES DE L'ASAF 2021



WWW.ASAFRANCE.FR

SOMMAIRE

Lettres mensuelles de l'ASAF

« Opinion publique et engagements de nos armées ».....	
<i>Lettre ASAF du mois de janvier 2021</i>	2
« Lucidité »	
<i>Lettre ASAF du mois de février 2021</i>	4
« L'Europe, l'Europe, toujours l'Europe ... ».....	
<i>Lettre ASAF du mois de mars 2021</i>	6
« Histoire et Mémoire ».....	
<i>Lettre ASAF du mois d'avril 2021</i>	8
« La ligne, la crête et la plaine ».....	
<i>Lettre ASAF du mois de mai 2021</i>	10
« L'expression des militaires : au-delà des polémiques ... »	
<i>Lettre ASAF du mois de juin 2021</i>	12
« Complimenter l'armée française ... ».....	
<i>Lettre ASAF du mois de juillet 2021</i>	14
« La Liberté et les libertés ».....	
<i>Lettre ASAF du mois d'août 2021</i>	16
« La place Charles-de-Gaulle outragée ».....	
<i>Lettre ASAF du mois de septembre 2021</i>	18
« Rassembler ses forces ».....	
<i>Lettre ASAF du mois d'octobre 2021</i>	20
« Défendre le corps et l'âme de la Patrie ».....	
<i>Lettre ASAF du mois de novembre 2021</i>	22
« Restaurer notre souveraineté, réduire notre dépendance ».....	
<i>Lettre ASAF du mois de décembre 2021</i>	24

« Opinion publique et engagements de nos armées »

Lettre ASAF du mois de janvier 2021

Le caractère formel que revêtent souvent les échanges de vœux ne peut plus être de mise compte tenu des temps que nous vivons ; aussi l'équipe de rédaction de l'ASAF veut, avec une vigueur toute particulière, souhaiter aux membres de l'association et au-delà à tous nos amis et lecteurs, force, courage et perspicacité :

- **force** pour résister à la tentation de « *l'à quoi bon ?* » que peut générer en nous le spectacle quotidien d'une crise de civilisation qui touche un Occident oublieux du tragique de l'Histoire et dont l'actuelle pandémie n'est qu'un des volets, révélatrice de nos peurs profondes et interrogatrice de nos idéaux ;
- **courage** pour affirmer « *hic et nunc* » notre attachement à la souveraineté de la France, à son rayonnement et à la puissance nécessaire de ses armées et de son industrie d'armement ;
- **perspicacité**, à l'ère du cybermonde et dans le tourbillon de l'information et de la communication, pour faire la part entre le fond des choses et ce qui est de l'ordre de l'éphémère et *in fine* pour déterminer ce qui va nourrir et féconder pensées et actions.

Ce n'est d'ailleurs pas l'actualité nationale et internationale qui viendra remettre en cause la nécessité, pour les citoyens qui se veulent éclairés, d'user de ce triptyque. En ce début d'année, les morts et blessés de nos forces engagées dans l'opération *Barkhane* sont venus rappeler à des gouvernants et à une opinion publique polarisés par la circulation du virus que l'Histoire continuait et qu'elle ne cessait d'imposer des devoirs précis à ceux qui ont en charge le destin de la Nation.

Il s'agit de fixer des buts de guerre ou « l'état final politique », de les définir et de les expliquer à la Nation, non dans la perspective d'échéances électorales mais en fonction des intérêts supérieurs du pays. Or, au-delà d'une vision simpliste ramenant le problème à la lutte contre des bandes djihadistes, les enjeux politiques et stratégiques au Sahel semblent mal connus pour beaucoup de nos concitoyens. Si par ailleurs, comme le déclarait la ministre des Armées, Mme. Parly, interrogée sur les opérations au Mali par la commission de la Défense de l'Assemblée nationale mardi 12 janvier 2021, la Russie et la Turquie cherchent à nous discréditer dans cette partie du monde et qu'« *il existe une guerre de l'information* », on voit mal comment dans un tel contexte une opinion publique aussi peu informée sur le fond du dossier pourrait de toute façon soutenir durablement l'effort consenti dans la bande sahélienne.

Dès lors, le sondage de l'IFOP publié dans le *Figaro* du 13 janvier indiquant que, pour la première fois depuis les débuts de l'opération *Barkhane*, celle-ci n'est plus appuyée par une majorité de Français, sonne comme un premier et sérieux avertissement ; il pourrait hélas donner raison à Georges Clemenceau, déclarant en février 1925 : « *Nous, Français, nous partons, nous courons comme un enfant qui se flatte d'atteindre, le soir, les bornes de l'horizon ; puis le lendemain, découragés, nous plantons tout là...* »[1] Puisse l'avenir démentir le Tigre alors que, selon le général Marc Conruyt, actuel commandant de *Barkhane*, l'ennemi reste fort, structuré, déterminé et très accrocheur et que, surtout, « *ce n'est qu'à l'horizon de 18 mois que pourra se poser la question de l'avenir de Barkhane* »[2].

DOSSIER

« Lettres mensuelles de l'ASAF publiées durant l'année 2021 »

Réalisé en décembre 2021

www.asafrance.fr

Près d'un quart de siècle après le début de la professionnalisation des armées et huit ans après les débuts de l'intervention française au Sahel, se profile à court terme le risque de voir nos forces privées du soutien de la Nation alors que leur engagement est jugé essentiel par les plus hautes autorités de l'État. Dans cette bataille de l'information à laquelle nous n'échapperons pas, il faut regretter l'absence de condamnation officielle des propos ignominieux tenus par un groupuscule racialisé à l'encontre des deux militaires du 2^e régiment de hussards tués le 2 janvier dernier dans le nord-est du Mali.

En conclusion, au long de cette année pré-électorale et alors que l'horizon international a peu de chances de s'éclaircir, il importera de rester des veilleurs attentifs à l'évolution des grands dossiers dont dépend notre sécurité présente et future et des éveilleurs soucieux de sensibiliser nos contemporains au caractère vital de la Défense et des questions éminentes qu'elle présuppose : l'unité de la Nation, l'identité de la France, son socle de valeurs, sa puissance, ses alliances...

La RÉDACTION de l'ASAF
www.asafrance.fr

[Retour au sommaire](#)

[1] *Entretiens avec Clemenceau*. Éditions Prométhée, 2^e édition 1930.

[2] Audition du 25 novembre 2021 devant la commission de la Défense de l'Assemblée nationale.

« Lucidité »

Lettre ASAF du mois de février 2021

Un an après son irruption en Occident, la Covid-19 continue d'occuper le devant de la scène politique et médiatique, au point que nous courons le risque d'en oublier que la marche du monde ne se réduit pas à la question sanitaire, fût-elle jugée essentielle dans nos sociétés vieillissantes et fuyant la mort à mesure que la longévité humaine augmente

Aussi, pour éviter une lecture étroite, réductrice et, *in fine*, dangereuse de l'actualité, il n'est pas inutile de se remémorer le conseil que donnait Charles Péguy, en 1910, dans *Notre jeunesse* : « *Il faut toujours dire ce que l'on voit, surtout il faut toujours, ce qui est plus difficile, voir ce que l'on voit* ».

C'est muni de cette recommandation qu'il y a lieu de lire attentivement le document d'actualisation de l'analyse stratégique présenté le 21 janvier dernier par la ministre des Armées. Cet exercice met en lumière les profondes évolutions apparues depuis 2017 et qui, conjuguées, aboutissent à un dangereux délitement de l'ordre international en lieu et place des espoirs placés dans un univers coopératif et solidaire ou dans les vertus pacifiantes du marché.

Aussi la réalité qu'il importe de voir et de méditer est celle-ci :

- accroissement de la compétition entre grandes puissances (en huit ans la Chine a doublé son budget de Défense tandis que celui des États-Unis atteint aujourd'hui 720 milliards de dollars, celui de la France étant de 39,2 milliards d'euros - soit 47,3 milliards de dollars - en 2021) ;
- existence de stratégies hybrides combinant actions militaires et non militaires tout en demeurant à distance du conflit ouvert ;
- affirmation de puissances régionales comme la Turquie ou l'Iran ;
- aggravation des risques de prolifération nucléaire au Moyen-Orient et en Asie ;
- ruptures technologiques dans le domaine du numérique et du spatial.

Partant de ce constat le ministère des Armées n'hésite pas à évoquer le risque de déclassement stratégique de l'Europe et de la France ; en contrepoint, il souligne l'effort de notre pays pour, via la Loi de programmation militaire 2019-2025, remonter en puissance nos forces. Celles-ci, grâce à la régénération nécessitée par des décennies de vaches maigres budgétaires et à l'adaptation aux nouveaux enjeux technologiques, devraient satisfaire à l'*Ambition 2030*, étape à franchir pour être efficaces à cet horizon sur l'ensemble du spectre des conflits possibles.

Quoique la période en soit achevée, formulons des vœux pour que ces ambitions, dont la réalisation conditionne non seulement le rang mais peut-être la survie de la France, soient traduites dans la durée, ce qui supposerait une véritable rupture avec des pratiques très anciennes résultant, qui sait, d'une vision insuffisamment tragique de l'Histoire...

On peut d'ailleurs se demander si cela n'est pas ce type de regard trop superficiel sur la nature de l'Histoire qui anime la Cour de Justice de la Communauté européenne. En effet, le 28 janvier dernier, à l'issue d'une affaire concernant l'armée slovène, elle a considéré, en écartant les

arguments de spécificité absolue des militaires, que ceux-ci relevaient en principe, comme tous les travailleurs, du champ d'application de deux directives européennes (2003/88/CE et 89/391/CEE) relatives au temps de travail et à son aménagement et à la sécurité et à la santé des travailleurs, et qu'ils n'en étaient exclus que pour certaines activités spécifiques liées directement aux opérations et à l'entraînement.

Ce raisonnement, que d'aucuns apprécieront comme traduisant la recherche d'une voie moyenne entre les impératifs de sécurité et les droits individuels, nous apparaît irrecevable pour plusieurs raisons : d'une part il y va de la sécurité nationale qui est de la seule responsabilité des États membres, d'autre part, l'application de ces directives affaiblirait le principe même de disponibilité, élément central du statut militaire et à ce titre emportant de nombreuses conséquences directes et indirectes favorables du point de vue de la condition du personnel et enfin il introduirait des complications de gestion et des surcoûts (besoins en effectifs) dont une armée tournée vers les opérations et contrainte financièrement - comme l'est l'armée française - n'a nul besoin.

Souhaitons vivement que la France reste ferme sur la position qu'elle tient sur ce sujet depuis 2014 ; si tel n'était pas le cas il y aurait quelque contradiction gravement fautive entre les principales conclusions de l'actualisation stratégique et la banalisation du métier militaire...

La RÉDACTION de l'ASAF
www.asafrance.fr

[Retour au sommaire](#)

« L'Europe, l'Europe, toujours l'Europe ... » *Lettre ASAF du mois de mars 2021*

Les incertitudes qui, il y a encore quelques semaines, planaient sur l'avenir à moyen terme de l'opération *Barkhane*, semblent avoir été levées lors du sommet du G5 Sahel à N'Djamena le 15 février dernier. Pour autant, la question de la suffisance des moyens dédiés à ce qui est aujourd'hui l'engagement majeur de l'armée française reste posée et ne paraît pas devoir être résolue rapidement d'autant qu'elle revêt une dimension européenne.

Si l'on s'arrête au problème des hélicoptères, vitaux en bande sahélo-saharienne (BSS) compte tenu des dimensions du théâtre et de la nature des opérations, l'observateur ne peut que s'étonner de leur faible nombre : seize français (transport et combat) et cinq gros porteurs (trois britanniques et deux danois). Cela amène à s'interroger sur le rapport, qui a tout de même une valeur indicative, entre le montant actuel des dépenses annuelles de défense des pays de l'Union européenne, soit environ 280 Md€, et le niveau de leur engagement au Sahel.

D'évidence, ce constat reflète, du point de vue des opérations en Afrique, une inégalité dans le partage du fardeau qui, hormis des pétitions de principe et des regrets de circonstance, ne suscite en réalité pas grand débat chez nous comme chez nos partenaires de l'Union, si ce n'est peut-être dans quelques cénacles experts.

Or, cette réalité malgré tout dérangeante tranche avec les incantations sur la Défense européenne dont nous sommes bercés depuis très longtemps. À cet égard, il faudra suivre avec beaucoup d'attention l'évolution du dossier du Système de Combat Aérien du Futur (*SCAF*). En effet, celui-ci, par les ruptures technologiques qu'il comporte, sera un élément essentiel de la capacité aérienne européenne à l'horizon 2040, moment à partir duquel devrait s'effectuer le remplacement des *Rafale* et des *Typhoon*. Encore dans ses prémisses, ce programme, qui devrait coûter à la France de 50 à 80 Md€ selon le Sénat, a vu ces dernières semaines les deux partenaires principaux, français et allemand, via leurs industriels *Dassault* et *Airbus*, s'opposer notamment sur la question des droits de propriété intellectuelle.

Dans la mesure où la réalisation de ce type de programme est dorénavant hors de portée dans un cadre uniquement national, il y a donc un caractère impératif à trouver un accord, de même que pour les programmes relatifs au futur char de combat (*MGCS*), à l'*Eurodrone* et au *Tigre Mark 3*, et ce avant l'entrée de l'Allemagne en période préélectorale en juin prochain, une Allemagne dont le Parlement s'impliquera dans ces «grandes manœuvres militaro-industrielles» via le suivi régulier de la gestion des programmes *SCAF* et *MGCS*. Compte tenu de la dimension stratégique et économique de ces derniers, il ne serait pas incongru d'imaginer que notre représentation nationale s'inspire de cet exemple d'outre-Rhin et s'investisse dans un suivi qui aille au-delà des traditionnelles auditions en commissions ou de l'examen *a posteriori* des documents budgétaires.

Ainsi, les mois à venir seront décisifs pour l'avenir de ces programmes alors même que l'actualisation stratégique conduite par le ministère des Armées et que nous évoquions le mois dernier fait, avec force, état de la communauté d'intérêts des pays de l'UE et de son impact sur les politiques de défense. Une actualisation dont il faut vivement souhaiter qu'elle contribue à

Dossier

« Lettres mensuelles de l'ASAF publiées durant l'année 2021 »

Réalisé en décembre 2021

www.asafrance.fr

alimenter les débats qui devraient, dans le pays de l'Union européenne le plus concerné par les questions militaires, accompagner les préliminaires d'une campagne présidentielle où il faudra bien, enfin, évoquer sans ambages ni tremblements la défense de la France et les moyens qu'on doit y consacrer. Or, force est de constater que si, selon les enquêtes d'opinion, les Français sont attachés à leur armée et la placent haut dans leur estime, ils ne sont pourtant jamais enclins, dans les mois qui précèdent l'élection à la magistrature suprême, à transformer cet attachement en questionnement incisif et vigoureux relatif à la Défense auprès des prétendants à l'Élysée. Pourtant, le vainqueur ne tarde jamais à mesurer l'importance de la puissance militaire dans l'affrontement permanent des États et de leurs intérêts.

Dans ce contexte, le pays n'aurait rien à gagner du silence de ceux qui ont directement en charge les armes de la France et qui voient monter les risques d'affrontements à haute intensité aux périphéries de l'Europe. En revanche, en partageant avec simplicité et lucidité les problèmes qu'ils ont à affronter, ils pourraient donner à beaucoup de Français le souci de leur défense.

La RÉDACTION de L'ASAF
www.asafrance.fr

[Retour au sommaire](#)

« Histoire et Mémoire »

Lettre ASAF du mois d'avril 2021

Ces dernières semaines, toujours marquées par la crise sanitaire et les controverses qui l'accompagnent, furent l'occasion, si besoin était, de nous rappeler, via les rapports *Stora* et *Duclert* sur l'Algérie et le Rwanda, l'importance de l'étude de l'Histoire.

Importance car, d'abord, il y va de la vérité des faits et importance dans la mesure où l'Histoire est devenue plus que jamais un enjeu des combats politiques et idéologiques livrés au sein des nations ou menés sur la scène diplomatique. De ce point de vue nous sommes bien loin de la pacification des esprits par le marché que d'aucuns espéraient ou, pour notre pays, de l'avènement d'une démocratie apaisée rêvée par un président récemment décédé.

Toutefois, au-delà du fracas des affrontements, reconnaissons de façon positive que ce retour sur des événements passés et leur exploration à nouveaux frais tranchent avec le culte de l'éphémère qui caractérise la société « liquide » post-moderne et où le temps ne vaudrait que par l'acte éphémère de consommation d'individus eseuilés et d'une certaine façon amnésiques. On doit même se féliciter de ce qui apparaît comme une résistance de l'Histoire, avec son épaisseur, sa densité, sa dramatique et les interrogations fondamentales qu'elle nous lance en ce début de XXI^e siècle et qui touchent à un « pourquoi » qui peut nous éloigner de l'utilitarisme dominant.

C'est à la lumière de ces considérations et dans la droite ligne des motifs qui ont présidé à sa création, et en cohérence avec ses statuts, que l'ASAF est présente dans les débats générés par ces rapports. Elle est animée du souci premier que soit défendu l'honneur de l'Armée française, dans toute l'acception de ce vieux mot inscrit sur nos drapeaux et sur nos bâtiments de guerre ; l'honneur dont Alfred de Vigny écrivait qu'il maintient toujours et partout la dignité personnelle de l'homme et dont le philosophe Gabriel Marcel nous disait qu'il ne peut pas être seulement de « *sauvegarde* » mais qu'il doit être aussi de « *générosité* », c'est-à-dire ouvert au service de la communauté nationale.

Quant à la mémoire, la « *cancel culture* » ou culture de l'effacement, est venue, avec une brutalité extrême, l'imposer comme objet d'affrontement à une opinion publique française que l'on sent médusée. Ce phénomène venu des États-Unis, très présent dans les universités d'outre-Atlantique, n'est pas sans cousinage avec la philosophie de la déconstruction des Derrida, Foucault ou Deleuze, maîtres à penser des années 60 à 80 ; il vise à éliminer de nos paysages, de notre histoire et de nos âmes toute trace d'un passé décrit comme détestable et dont la mémoire doit être damnée. Il n'est en réalité pas nouveau dans l'Histoire mais la puissance des moyens de communication contemporains lui donne une portée et une résonance singulière.

Soyons très attentifs à ce phénomène porté par le rêve d'un monde parfait et nourri d'une idéologie frustrée étrangère à tout souci de la vérité historique : en ces temps de fragmentation de la société, de revendications minoritaires et de repentances malades, il ne pourra, en s'étendant par le biais de stratagèmes terrorisants, qu'amplifier l'ensauvagement rampant qui déjà mine notre pays.

Face à ce péril barbare, nous avons le devoir impératif de sonder nos mémoires individuelles et collectives pour y retrouver, et sans nier ce que l'humaine nature y a déposé de sombre, les traces du Beau, du Vrai et du Bien et les marques du génie, de l'héroïsme et du sacrifice, obscurs ou déployés au grand jour : ce sans quoi aucune civilisation ou société ne peut espérer durer. Et d'ailleurs, y aurait-il même une armée digne de ce nom qui n'ait pas comme ultime finalité de servir ce qui précisément fait traverser les siècles à une communauté nationale ? Au moment où l'on s'interroge sur la conservation de la mémoire des générations du feu qui peu à peu nous quittent, ayons donc la volonté, face aux nouveaux iconoclastes, de transmettre ce que nos anciens, confrontés aux aléas de l'Histoire, ont fait de meilleur au service des valeurs et vertus les plus hautes.

« Ce qui a été conservé et sauvé ne l'a pas été en vain. Il est des œuvres et des pensées qui se prolongent au-delà de la tombe. Il est toujours des mains pour recueillir et transmettre le flambeau. Et pour les renaissances il est encore de la foi. » (Jacques Bainville, en conclusion de son discours de réception à l'Académie française, le 7 novembre 1935).

La RÉDACTION de L'ASAF
www.asafrance.fr

[Retour au sommaire](#)

« La ligne, la crête et la plaine »

Lettre ASAF du mois de mai 2021

En se succédant et en s'amplifiant, les tribunes, les pétitions et leurs commentaires entraînent, auprès des responsables de l'ASAF, des réactions tant des adhérents que de nos amis, qui sont l'occasion d'une réflexion sur le positionnement, pas toujours bien compris, de notre association.

Rappelons donc, en guise de « ligne » que nous sommes d'abord des citoyens, libres d'opinion, réunis par un souci commun : celui de la force des armes de la France, indissociable d'une Nation libre et souveraine et au service des intérêts supérieurs du pays que sont sa liberté et sa souveraineté. De ce fait, si l'ASAF est apolitique au sens partisan du terme, elle atteint au Politique, compris comme souci ou soin de la Cité, étant entendu que s'attacher à défendre nos armées sans se préoccuper de leur finalité ultime et de la situation du pays qui forme leur substrat serait absurde.

C'est précisément cette situation qui nous inquiète, comme elle inquiète, depuis longtemps, une grande majorité de nos compatriotes. Sauf à mépriser les sentiments venus de la profondeur d'un peuple, il n'est pas possible d'ignorer l'effet produit sur les esprits par la fragmentation de la société, la violence croissante et souvent impunie ou les tentatives de reconstruction de l'Histoire, le tout se greffant sur un affaiblissement moral et intellectuel reconnu par des personnalités de tous horizons.

Dans un tel contexte, il n'est pas surprenant, sur le fond, que se manifestent des gardiens de la Cité, anciens ou actuels, alors que par ailleurs l'on pourra toujours évoquer des risques de récupération politique. S'il appartient à l'Institution, pour ce qui la concerne, de se prononcer sur la forme prise par cette expression, il n'en reste pas moins que ces tribunes, les postures et les exclamations outragées qui les accompagnent nous appellent aussi à réfléchir : à l'émotion doit succéder la raison, à la stérilité des polémiques doit être préférée la fécondité des enseignements. En d'autres termes : « Prenons de la hauteur ! Tenons la crête ! ».

De ce point de vue, c'est peut-être, ces derniers jours, la question de la relation entre l'État et son bras armé, plus que celle du devoir de réserve *stricto sensu*, qui mérite réflexion, compte-tenu à la fois de notre longue histoire et des gros temps qui s'annoncent à l'horizon. Sans instrument de mise en œuvre de la violence légitime ou sans volonté ferme et déterminée de l'exercer, l'État ne serait plus qu'une organisation frappée d'obsolescence. Mais sans État, lui assurant ressources, écoute et reconnaissance, l'autorité militaire ne serait rien, et de la combinaison des carences naîtraient le malheur, la relégation ou la disparition de la Nation.

En réalité, nous recommençons à découvrir, nous, Français, que nos destinées individuelles et collectives ont partie liée avec les destins indissociables de l'État et des armées qui, elles, doivent être le rappel permanent à un ordre dérangeant des choses : c'est là d'ailleurs que réside une grande part de leur légitimité.

Ces considérations faites, il faut redescendre dans la plaine, réelle ou virtuelle. C'est là où se frottent les intelligences, s'affrontent les volontés et se confrontent les opinions, là où celui qui

a le souci de la Cité et de ses soldats, fort de points de vue mûris et documentés, informe par de multiples procédés et, le cas échéant, débat et intervient.

En tout état de cause, avec la perspective des élections présidentielles de 2022, les mois qui viennent ne manqueront pas de fournir matière à réflexion et action dans les domaines de la sécurité et de la défense : il faudra saisir les occasions offertes, au-delà des controverses de forme qui ne sont pas toutes négligeables, pour que soient mis en lumière, avec intelligence et souci du Bien Commun, les grands enjeux qui conditionnent notre avenir et que soient explicitées les réponses que les prétendants à la magistrature suprême veulent y apporter.

Que ceux qui partagent ces soucis n'hésitent donc pas à rejoindre les rangs de l'ASAF !

La RÉDACTION de l'ASAF
www.asafrance.fr

[Retour au sommaire](#)

« L'expression des militaires : au-delà des polémiques ... »

Lettre ASAF du mois de juin 2021

Les vives polémiques à propos des deux tribunes, qui ont fait la « une » des médias il y a quelques semaines, ont naturellement entraîné dans leur sillage de multiples et diverses réactions et réflexions relatives à la question de l'expression des militaires, d'active, en « deuxième section » ou retraités et dont le site de l'ASAF a pu se faire l'écho.

Limité *de jure* aux militaires d'active, voire aux officiers généraux ayant quitté le service, il est très probable que ce sujet restera latent, mais toujours à la merci de l'omniprésente médiatisation, de l'emprise des réseaux sociaux et du risque d'instrumentalisation. Aussi, dans un tel contexte, faudra-t-il continuer d'y réfléchir avec la profondeur, la gravité, le calme et un grain d'imagination que sa nature requiert et que les circonstances nécessitent. Pour une part, il y va à la fois de la place des Armées dans la Nation, de leur crédibilité et de leur unité. Un tel enjeu est indissociable d'un constat qu'il faut avoir en tête pour poser correctement les termes du problème et qui peut se ramener à quatre points :

- la relation toujours complexe du Politique et du Militaire, décrite en termes décisifs par le général (alors commandant) de Gaulle dans *Le Fil de l'Épée* en 1932 et dont les lignes peuvent nous éclairer sur un vers de Cicéron souvent cité ces temps derniers «*Cedant arma togae*», vers la plupart du temps pris au sens littéral alors que dans l'esprit de son auteur il s'agissait certainement d'un vœu pieux, celui de voir un jour le temps des armes laisser place à celui des lois ;
- l'étrangeté du militaire ; en effet, individu voué au service de la communauté nationale de façon très particulière, il baigne dans une anthropologie ambiante privilégiant les intérêts individuels mais dont les conséquences négatives sont de plus en plus visibles ; aussi sa parole même peut être à la fois dérangeante et attendue ;
- la persistance du mythe de la « *Grande Muette* », lié à la période révolue, de 1872 à 1946, où les militaires ne disposaient pas du droit de vote, que d'aucuns peuvent avoir tendance à mettre en avant pour interdire toute prise de parole de ces derniers dans l'espace public ou parfois pour leur interdire de réfléchir ;
- importance de la forme ; le terme « devoir de réserve » a été bien davantage commenté du point de vue de son contenu que de la forme de l'expression ; or l'on gagnerait à réfléchir également sur la définition de « réserve » que donne le *Petit Robert* et qui renvoie notamment à la circonspection, à la dignité et à la prudence.

À condition de donner leur plein sens à ces mots, la parole du militaire, en les prenant à son compte, a beaucoup à gagner en impact, en rayonnement et en fiabilité. En un temps de voyeurisme et d'excès d'informations le serviteur loyal qu'est déjà le militaire ne peut que se grandir, lui et son Institution, par une parole rare, opportune, mesurée et ciblée. Son prestige même n'en sera qu'accru.

Dossier

« Lettres mensuelles de l'ASAF publiées durant l'année 2021 »

Réalisé en décembre 2021

www.asafrance.fr

C'est d'ailleurs cette parole-là que l'on est en droit d'espérer dans la perspective des élections présidentielles et législatives de 2022. Elle est indispensable pour sensibiliser nos compatriotes aux grands enjeux et défis de sécurité auxquels la France est et sera confrontée. Elle l'est aussi pour les faire adhérer vraiment, au-delà des pétitions de principe, à la vie de nos armées et à leur développement et alors que menace une crise financière consécutive à la crise sanitaire.

La RÉDACTION de l'ASAF
www.asafrance.fr

[Retour au sommaire](#)

« Complimenter l'armée française ... » *Lettre ASAF du mois de juillet 2021*

*« Gais et contents, nous marchions triomphants,
En allant à Longchamp le cœur à l'aise
Sans hésiter car nous allions fêter,
Voir et complimenter l'armée française »*

Le couplet de cette chanson de Paulus, datant de 1886, semble encore caractériser l'atmosphère entourant le défilé parisien du 14 juillet, à la fois parade et démonstration de force amplement médiatisées dont on ne trouve pas un réel équivalent chez nos alliés. Seul le défilé de la Victoire, à Moscou, peut lui être comparé. Au-delà de leur légèreté, voire de leur frivolité, ces mots expriment quelque chose du lien singulier et antique entre la Nation française et son armée. Quant au spectacle rituel qu'ils recouvrent, il nous offre chaque année, dans une superbe unité de temps et de lieu, l'occasion d'observer *in concreto* tous les symboles de la relation Politique-Militaire, d'apprécier la panoplie des armes de la France et de goûter, ne fût-ce qu'un instant, l'esthétique si prenante de la force maîtrisée au service de la communauté.

Sans boudier ce que peut procurer cette liturgie, le citoyen ne peut s'arrêter à elle et se rassurer à bon compte sur l'assurance-vie dont elle serait l'illustration : songeons au défilé, magnifique, du 14 juillet 1939... En effet, alors que les menaces ne cessent de noircir notre horizon proche et lointain, il importe que les chefs militaires soient écoutés, au sens plein du terme, tant par la représentation nationale que par le pouvoir exécutif. Les moyens qui leur sont consentis doivent être à la hauteur des dangers recelés par un monde de plus en plus hétérogène et multipolaire.

À cet égard, nous pourrions être, en première approche, globalement satisfaits des conditions de mise en œuvre des trois premières annuités de la Loi de Programmation Militaire (LPM) 2019-2025. Toutefois, les récents travaux de la Commission des Affaires étrangères et de la Défense du Sénat relatifs à l'actualisation de cette loi font apparaître notamment que les objectifs fixés en matière d'entretien programmé des matériels n'ont pas été respectés, que des ajustements estimés à 3 Md€ en faveur de programmes ou opérations d'intérêt incontestable (numérique, cyber, renseignement, condition militaire...) auront des conséquences négatives sur d'autres programmes et que les cibles 2025 pour ce qui concerne le *Rafale*, les blindés légers ou la guerre des mines ne seront pas atteintes. En outre, les exercices 2019 et 2020 ont vu un surcoût des OPEX, d'environ 600 M€, resté à charge du budget des armées contrairement aux dispositions de la LPM.

Enfin, alors que les risques de conflits à haute intensité ont été évoqués fin 2020 par les plus hauts responsables des armées, les sénateurs soulignent que la remontée de l'activité opérationnelle des armées à 100 % des standards de l'OTAN n'est prévue que pour 2025 et que, surtout, il n'y a pas à l'heure actuelle d'évaluation sérieuse de l'effort budgétaire que supposerait la préparation opérationnelle des armées à la haute intensité.

Tandis que la brutale contraction de 8 % du PIB en 2020 fait peser une très lourde menace sur la remontée de nos dépenses militaires en termes réels selon les objectifs de la LPM, la tentation existe bien, malgré toutes les dénégations, d'écarter la pensée stratégique, qui voit large et loin,

Dossier

« Lettres mensuelles de l'ASAF publiées durant l'année 2021 »

Réalisé en décembre 2021

www.asafrance.fr

au profit d'une pensée, spontanée, de court terme et reportant toujours à demain l'effort qu'il faudrait conduire dès aujourd'hui.

Pour conclure, complimenter les armées ne suffit pas, les passer en revue est utile, leur donner les moyens de leurs missions l'est encore plus ...

La RÉDACTION de l'ASAF
www.asafrance.fr

[Retour au sommaire](#)

« La Liberté et les libertés »

Lettre ASAF du mois d'août 2021

La Liberté et la santé sont les deux biens les plus précieux dont l'être humain peut disposer. S'agissant de la Liberté, c'est celle de notre devise nationale dont le nom, avec un grand L, est gravé sur tous nos édifices publics. C'est celle pour laquelle d'innombrables Français sont morts à Valmy, à Bazeilles, à Verdun, à Craonne ou sur la Somme, à Bir Hakeim ou dans les plaines d'Alsace. Elle n'a évidemment rien à voir avec la liberté d'emprunter un sens interdit, à Paris, quand on est cycliste, ou d'acheter une boisson alcoolisée quand on a plus de 18 ans.

Quant à la santé, en être privé est très restrictif de libertés. Cela va de la dépendance à des soins ou médicaments indispensables, au respect de contraintes alimentaires strictes jusqu'à la limitation des mouvements ou des déplacements. Qu'y a-t-il de plus liberticide que de se retrouver, atteint d'une forme grave de la Covid, plus de 60 jours en réanimation, à l'état de légume placé en coma artificiel ? Alors, de grâce, sachons raison garder !

Prendre des mesures pour empêcher des porteurs potentiels de mort de la répandre autour d'eux n'est pas l'apanage d'un régime politique dictatorial. Le devoir de l'État est de protéger ses citoyens contre tous les dangers qui le menacent qu'il s'agisse de terroristes à l'extérieur comme à l'intérieur ou d'une pandémie mal connue et dont les effets sont délétères. Rendre une vaccination obligatoire n'est pas une atteinte à la Liberté fondamentale mais une mesure de salut public.

Les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'infection à *Haemophilus influenzae b*, l'hépatite B, le méningocoque C, le pneumocoque, la rougeole, les oreillons et la rubéole sont obligatoires chez les nourrissons nés à partir du 1er janvier 2018. Tous ceux qui ont effectué leur service militaire se souviennent des fameuses injections de TABDT (typhoïde A et B, diphtérie et tétanos) assez douloureuses et qui rendaient parfois sérieusement malade pendant 48 heures. Nul alors ne contestait cette mesure dont l'intérêt évident était parfaitement compris s'agissant de respecter, au sein d'une communauté très diverse, des règles d'hygiène strictes.

A-t-on mesuré aujourd'hui le nombre de morts hors Covid générés par la saturation des hôpitaux par des malades de la Covid et obligeant à repousser pour les autres des opérations réputées urgentes ? Que devient alors aux yeux des contempteurs de la vaccination obligatoire la notion d'Égalité, deuxième terme de notre devise nationale. Et que dire de personnes entrées à l'hôpital pour une toute autre pathologie que la Covid, infectées par du personnel soignant non vacciné et décédées de cette maladie ?

L'an dernier, le porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle*, pointe de diamant de notre politique de puissance, a été mis hors de combat par la Covid qui avait atteint une bonne partie de son équipage. Aujourd'hui, tout le monde à bord est vacciné, du commandant au dernier matelot. Est-ce là la marque d'un pays totalitaire que de s'assurer que sa sécurité est en tout temps et en tout lieu assurée ?

La réunion hebdomadaire du gouvernement présidée par le président de la République et destinée à décider des mesures à prendre au regard de la pandémie, s'intitule Conseil de Défense. Tout est dit à travers cette formule. C'est peu enfreindre les règles de la démocratie

Dossier

« Lettres mensuelles de l'ASAF publiées durant l'année 2021 »

Réalisé en décembre 2021

www.asafrance.fr

que d'inciter par tous les moyens les citoyens à se faire vacciner par comparaison avec le fait que, face à un autre péril, 1 400 000 Français sont morts au cours de la Grande Guerre, envoyés sur le front avec le sentiment d'accomplir leur devoir et sans mise en cause de la décision qui les concernait.

La RÉDACTION de L'ASAF
www.asafrance.fr

[Retour au sommaire](#)

« La place Charles-de-Gaulle outragée »

Lettre ASAF du mois de septembre 2021

Parmi les monuments et lieux de mémoire dont regorge Paris, il en est deux particuliers parmi les plus visités : l'un symbolise l'âme de la capitale, c'est la cathédrale Notre-Dame, en cours de reconstruction, et l'autre son cœur, c'est l'Arc de Triomphe.

L'Arc est situé à la confluence de douze avenues prestigieuses - Champs-Élysées, Friedland, Hoche, Wagram, Mac-Mahon, Carnot, Grande-Armée, Foch, Victor-Hugo, Kléber, Iéna et Marceau - qui forment une étoile qui a longtemps donné son nom à la place qui les relie et, en position légèrement surélevée, il semble éclairer à l'est la ville qui s'étale à ses pieds.

« *Vous ne rentrerez dans vos foyers que sous des Arcs de Triomphe !* » s'était exclamé l'empereur Napoléon au lendemain de la bataille d'Austerlitz. En 1806, par décret impérial, il ordonnait l'édification de cet Arc de Triomphe, pour « *perpétuer le souvenir des victoires des armées françaises* ». Il fallut pourtant attendre trente ans pour que, en 1836, le monument soit officiellement inauguré par Louis-Philippe.

Quatre-vingt-trois ans plus tard, le 14 juillet 1919, défilèrent sous l'arche immense les troupes victorieuses de la Grande Guerre avant que n'y soient inhumés, le 28 janvier 1921, les restes d'un soldat inconnu. Dès lors, le monument changeait de nature. En plus d'être un lieu de mémoire, il devenait l'écrin magnifique et grandiose d'un tombeau renfermant la dépouille d'un soldat qui en représentait 1 400 000 autres et qui lui conférait un caractère sacré.

Enfin, le dernier événement marquant la vie bien remplie de ce monument fut, par arrêté du 13 novembre 1970, soit quatre jours après la mort de l'intéressé, la décision de rebaptiser la place de l'Étoile en place *Charles-de-Gaulle* sans qu'à ce patronyme ne soit ajouté aucun titre particulier tel que général ou président. C'est l'homme Charles de Gaulle qui est honoré ici et qui inclut certes, le général et le président, mais aussi le soldat de la Grande Guerre et l'écrivain, car à ce titre il tenait beaucoup.

Et patatras ! Alors qu'il entame les neuf derniers mois de son mandat de président, soit à peine la durée d'une année scolaire, le candidat potentiellement déclaré à sa réélection, Emmanuel Macron, fait procéder à l'emballage de cette sépulture. Il y avait déjà eu les outrages du 1^{er} décembre 2018, quand des autoproclamés « gilets jaunes » s'étaient introduits dans le musée que le monument renferme pour en détruire le contenu. Ce même jour, veille de l'anniversaire de la bataille d'Austerlitz, les piliers de l'Arc ont recueilli des graffitis où s'exprimait la haine d'une foule hystérique envers nos gouvernants. Ce saccage avait suscité une réprobation générale et tout le monde était tombé d'accord sur un mot d'ordre alors impératif : « *Plus jamais cela !* ».

À l'heure où vous lirez ces lignes, cet emballage stupide et odieux sera en cours et cachera pendant au moins deux semaines les noms des batailles mémorables comme ceux des combattants illustres qui sont gravés sur les piliers. Cette insulte aux gloires passées est insupportable à nos cœurs de soldats. Le général de Gaulle, auquel se réfère volontiers notre

Dossier

« Lettres mensuelles de l'ASAF publiées durant l'année 2021 »

Réalisé en décembre 2021

www.asafrance.fr

actuel président et à qui il rend hommage chaque année à Colombey, le jour anniversaire de sa mort, serait sans doute lui aussi révolté par cette honteuse mascarade. Et d'ailleurs, pourquoi n'est-il pas venu à l'esprit de l'actuel président d'emballer la tombe de son prédécesseur ?

Le 11 novembre 2019, le président de la République inaugurerait, dans le parc *André Citroën*, à Paris, un monument depuis longtemps attendu, dédié aux soldats morts en opérations extérieures depuis la fin de la guerre d'Algérie. Sur les murs qui le bordent étaient alors gravés 549 noms de soldats tués sur 17 théâtres d'opérations. Depuis, ce chiffre s'est accru d'au moins 10 noms supplémentaires. Viendrait-il à l'idée de quelqu'un de cacher ces noms pendant quinze jours ? Quelle serait alors la réaction des familles ? Peut-on, au nom d'un « art » éphémère inventé par l'esprit tortueux d'un artiste étranger, aujourd'hui décédé et inhumé aux États-Unis, tout faire ? Pourquoi monsieur Christo n'a-t-il pas emballé le Capitole ou le mémorial Lincoln à Washington ?

Monsieur le Président, peut-être ne le savez-vous pas parce que personne n'a eu le courage de vous le dire, mais vous commettez là une grave erreur. En privé, des maires d'arrondissement à Paris, des députés, des directeurs d'administrations centrales du ministère des Armées et même des ministres désapprouvent ce projet. Ils ont compris eux que le monde combattant considérerait cette initiative comme une véritable déclaration de guerre. Ils savent aussi que, toujours englués dans une crise sanitaire qui n'en finit pas, les Français ont bien d'autres préoccupations que d'apprécier ou non des initiatives artistiques douteuses et vont considérer cela comme une diversion bien mal venue.

Depuis un siècle, la tombe du Soldat inconnu est fleurie tous les jours par des Français venus de tous les horizons et souvent entourés de touristes étrangers de passage. Cet hommage modeste, qui émane du cœur du peuple, accompagné du ravivage de la Flamme qui éclaire le tombeau et qui, même sous l'occupation allemande, n'a jamais cessé, ne se suffit-il pas à lui-même et n'est-il pas plus signifiant qu'un énorme « barnum » qui n'avait pour objet initial que de satisfaire son « inventeur » ?

La RÉDACTION de L'ASAF
www.asafrance.fr

[Retour au sommaire](#)

« Rassembler ses forces »

Lettre ASAF du mois d'octobre 2021

Menaces

Ces derniers mois ont vu la France mise à rude épreuve sur la scène internationale en raison de la remise en cause - jusqu'à la contestation - de certains de ses intérêts stratégiques.

- En premier lieu, la rupture sans préavis du contrat « du siècle » de 12 sous-marins signé avec l'Australie, sous la pression des États-Unis et avec la connivence de la Grande-Bretagne. Il est possible que le partenariat stratégique, noué à cette occasion il y a quelques années entre la France et l'un des 5 pays anglo-saxons du réseau de renseignement très fermé *Echelon*, ait pu devenir gênant pour ces 2 États. Mais c'est surtout la rivalité sino-américaine dans l'Indo-Pacifique qui en est la cause ; elle confère en effet à l'Australie une importance stratégique majeure dans le dispositif américain visant à contenir l'empire du milieu.

- D'autre part, après avoir poussé un pion en République centrafricaine, la Russie s'apprête à prendre pied au Mali grâce au groupe *Wagner*, véritable faux nez de ses services de renseignement. Ainsi, la présence de ce groupe russe pourrait conduire le Président français à décider de quitter ce pays du Sahel où pourtant la France est engagée et combat avec plus de 5 000 hommes et où elle a déjà perdu plus de 50 soldats. La France a-t-elle une stratégie générale, c'est-à-dire une politique, à la fois claire et réaliste en Afrique ? La question est d'autant plus légitime qu'il en va de la vie de nos soldats.

- Enfin, à quelques semaines du 3e référendum qui, le 12 décembre 2021, scellera l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, la Chine renforce ses opérations d'influence sur ce territoire hautement stratégique pour la France, dans le but de rendre le résultat de cette 3e consultation favorable à l'indépendance. Pour la France, l'indépendance de cette collectivité d'outre-mer engendrerait une perte considérable. En effet, ce territoire de 19 000 km², situé à 1 500 km à l'est de l'Australie, 4e producteur mondial de nickel, lui donne une zone économique exclusive (ZEE) de plus de 1,4 million de km². Il constitue par ailleurs un remarquable porte-avions de 400 km de long situé à 18 000 km de Paris.

Ce sont donc les États-Unis, la Russie et la Chine que la France doit affronter, lâchée par une Union européenne impuissante, tant les intérêts des nations qui la composent sont hélas divergents sur les questions stratégiques.

Face à ces événements et à ces concurrents, les Français doivent prendre conscience des multiples menaces qui pèsent sur eux et qui mettent en cause leur sécurité, leur liberté et leurs emplois partout dans le monde. Il leur faut admettre que les relations internationales reposent d'abord sur des rapports de force.

Crédibilité

Pour résister, puis riposter et atteindre ses objectifs, il importe que la France restaure d'urgence sa crédibilité aux yeux des autres nations faute de quoi elles se tourneront vers les puissances qui paraissent les plus fiables.

Dossier

« Lettres mensuelles de l'ASAF publiées durant l'année 2021 »

Réalisé en décembre 2021

www.asafrance.fr

- Tout d'abord, assurer son intégrité territoriale tant en Métropole que dans les DROM-COM en y affectant les moyens nécessaires. Ces territoires constituent des bases interarmées nécessaires pour contrôler les ressources de notre ZEE de plus de 11 millions de km² (la 2e du monde).

- Ensuite, renforcer la crédibilité des forces armées en dotant celles-ci de ressources accrues leur permettant d'accélérer la modernisation de leurs équipements, la mise à niveau de leurs stocks de munitions et leur capacité à durer. Ce n'est pas en 3 ans que notre armée va combler ses lacunes et remonter en puissance alors que pendant 40 ans le budget de la Défense n'a cessé de diminuer. Nous engagions 450 hélicoptères pendant la guerre d'Algérie il y a 60 ans, 120 il y a 30 ans dans la guerre du Golfe et maintenant...16 dans l'opération *Barkhane*. Tout est dit ou presque !

- Enfin, pour satisfaire ces besoins, rétablir l'équilibre budgétaire est un impératif absolu afin de retrouver à terme des marges de manœuvre et pouvoir faire face à l'imprévu. Aujourd'hui notre dette représente 120 % du PIB soit 2 450 Mds € à comparer aux 40 Mds du budget de la Défense en 2021 !

Fierté

Dans le même temps, il importe de réaffirmer la fierté d'être Français et la volonté de demeurer une nation forte, libre et rayonnante. À cet égard les leçons du parcours d'Hubert Germain, dernier Compagnon de la Libération, sont à même de nous inspirer.

- Son choix fait à 19 ans de servir la France jusqu'au sacrifice au prix de son intérêt personnel. Il nous fait comprendre que le droit à la liberté individuelle ne peut exister que si le premier devoir que constitue la défense collective est assuré. En 1940, le territoire national est découpé en 6 zones, Paris est sous la botte allemande, la France en tant que pays libre n'existe qu'à travers ceux qui se battent pour sa libération tant en Métropole qu'à l'étranger. Quand on est vaincu, on devient l'esclave du vainqueur ; se battre est donc le gage de la liberté ! Après Bir Hakeim de Gaulle écrira : « À Bir Hakeim où le rayon de sa gloire renaissante a caressé le front sanglant de nos soldats, le monde a reconnu la France ».

- Placer le courage comme première vertu. Pas question pour Hubert Germain de se réfugier dans un autre pays en paix, de demander asile... Un seul devoir : combattre pour la liberté de la Patrie qu'il chérit. Il sait et nous rappelle « *qu'un homme sans courage est une chose* ». C'est une France forte, libre et combattante qui peut et doit rayonner sur le monde.

Dans une époque marquée comme toujours par l'incertitude et, pour la France, par un sentiment de déclin, d'affaiblissement et de déclassement, le salut passe par la volonté de nous redresser, de nous relever, de combattre, chacun dans notre domaine mais de manière coordonnée, avec un sens du collectif et le souci de l'intérêt général et du bien commun. Nous devons retrouver le goût d'être les meilleurs.

Le chemin de l'excellence est le seul qui vaille pour nous et pour notre pays. Nous y sommes condamnés si nous voulons vivre debout.

La RÉDACTION de L'ASAF
www.asafrance.fr

[Retour au sommaire](#)

Dossier

« Lettres mensuelles de l'ASAF publiées durant l'année 2021 »

Réalisé en décembre 2021

www.asafrance.fr

« Défendre le corps et l'âme de la Patrie »

Lettre ASAF du mois de novembre 2021

Le 11 novembre 2021, la France commémorait comme chaque année l'anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre. Elle honorait aussi le dernier survivant des 1038 Compagnons de la Libération avant que son corps ne rejoigne les 16 autres inhumés au mémorial de la France combattante du Mont-Valérien depuis 1945.

Dans sa très brève et dense allocution prononcée le 11 novembre 1945, le général de Gaulle évoquait la « *défense du corps et de l'âme de la Patrie* » comme ses enfants l'avaient assurée humblement, les armes à la main, depuis 2 000 ans.

Défendre le corps de la Patrie

L'Arc de Triomphe, défiguré durant quelques semaines, reste le lieu de notre mémoire nationale où des Français viennent quotidiennement se recueillir devant le tombeau du Soldat inconnu « *mort pour la Patrie* ». Ce soldat sans nom rappelle l'aspect intemporel de ces sacrifices et symbolise tout le sang versé par ses enfants.

Depuis toujours, notre peuple a combattu pour que notre Patrie, la terre de nos pères, ne soit pas amputée, ni ses frontières violées par les envahisseurs. Toutes les générations ont rempli cette mission sous l'impulsion de figures légendaires telles que Geneviève face aux Huns, Jeanne d'Arc contre les Anglais, Foch et de Gaulle repoussant les Allemands. La défense collective, obtenue au prix de sacrifices individuels, a été assurée pour défendre le corps de cette patrie, la France, que nous avons aujourd'hui en héritage.

Mais défendre le corps de la Patrie c'est aussi protéger « la veuve et l'orphelin », les femmes et les enfants garants de la survie de la Nation. Alors, demain, dans 20 ans, alors que nous ne renouvelons plus naturellement notre population^[1], aurons-nous les hommes et les femmes en nombre suffisant et aptes physiquement pour assurer notre défense ? Déjà, l'Angleterre et l'Allemagne ne parviennent pas à recruter les soldats nécessaires. Chez nous, l'armée peine à sélectionner ses soldats, compte tenu du peu de candidats à l'engagement.

« *Le salut de la Patrie est éternellement précaire* » rappelait le général de Gaulle en 1945, à l'issue de la « *guerre de 30 ans* » au cours de laquelle la France et l'Allemagne s'étaient affrontées. Notre indépendance est toujours menacée par les grandes puissances, tant sur le plan stratégique que dans le domaine des hautes technologies, sans parler du domaine culturel. Son intégrité territoriale est même violée dans ces zones dites de « non-droit » où un islam intégriste cherche à imposer des lois contraires aux nôtres. Elle l'est aussi par les actions subversives menées par des nations étrangères dans nos DROM-COM.

Défendre l'âme de la Patrie

Mais pour défendre l'âme de la Patrie, il faut d'abord connaître l'histoire et l'environnement de ceux qui nous ont précédés, chercher à comprendre les décisions qu'ils ont prises et les raisons qui les ont poussés à faire la guerre ou à conquérir des terres lointaines. Quelles furent, il y a 1 000 ans, 100 ans, leurs motivations réelles, les intérêts visés, les joies éprouvées et les souffrances supportées ?

Il faut connaître et comprendre le passé avec objectivité et tirer les leçons de l'Histoire, susciter le devoir de servir cette patrie fragile dont l'avenir est toujours menacé, plutôt que de juger et de condamner. S'inspirer des figures clairvoyantes et héroïques grâce auxquelles la France est toujours regardée et souvent admirée.

Dossier

« Lettres mensuelles de l'ASAF publiées durant l'année 2021 »

Réalisé en décembre 2021

www.asafrance.fr

C'est pourquoi la richesse de notre Histoire et la fierté que nous pouvons légitimement en tirer ne peuvent supporter les déclarations de repentance de donneurs de leçons souvent ignares. Si l'historien a pour devoir de rechercher les faits et de tenter d'expliquer leur enchaînement dans un contexte du moment si différent du nôtre, il est du devoir des politiques d'assumer ce passé après l'avoir analysé finement dans ses dimensions historique et géographique afin de développer leur capacité d'appréciation de situation et de décision. À leur tour, ils ont pour mission d'assurer au mieux la pérennité de la Nation.

Le « vivre ensemble » dont il est tant question aujourd'hui est-il un lien suffisant pour susciter, si nécessaire, la défense du corps et de l'âme de la Patrie ? Vivre ensemble signifie-t-il vraiment que l'on est prêt à mourir ensemble ? La liberté individuelle tellement chérie aujourd'hui peut-elle exister sans esprit de Défense avec la perspective de sacrifices que le combat exige ? Défendre l'âme de la France passe donc par une véritable éducation des citoyens. Mais peut-on assurer cette éducation au respect, à la camaraderie, à la loyauté et à l'amour du pays quand on entend et lit « *niq*ue la France » sans que ces propos soient fermement sanctionnés ?

La Défense de la France repose sur son armée, mais elle prend ses racines dans une démographie dynamique et une solide éducation autant familiale que scolaire. Sans ces fondements, aujourd'hui fragilisés, notre pays ne pourra assurer la défense ni de son corps ni de son âme.

La campagne électorale qui s'ouvre doit être l'occasion, pour ceux qui aspirent à servir la France en devenant chef d'État, de s'engager formellement sur ces deux dimensions vitales pour l'avenir afin que dans 20 ans les Français puissent continuer à vivre au sein d'un pays libre tout en étant prêts à le défendre au prix du sacrifice suprême. Là est l'essentie

La RÉDACTION de L'ASAF
www.asafrance.fr

[Retour au sommaire](#)

« Restaurer notre souveraineté, réduire notre dépendance »

Lettre ASAF du mois de décembre 2021

Une récente prise de conscience malgré des exemples passés

Les ruptures d'approvisionnements en médicaments constatées il y a déjà plusieurs années et la crise de la Covid depuis 2 ans ont révélé aux Français notre extrême dépendance vis-à-vis de l'étranger. Déjà, dans les années 70, la crise pétrolière avait conduit la France à développer une filière complète de production d'électricité d'origine nucléaire afin de réduire sa dépendance énergétique. C'est cette filière d'excellence qui fournit encore aujourd'hui les trois-quarts de notre électricité.

Dès 1945 et malgré les ravages des 5 années de guerre, la France avait déjà compris que pour rester indépendante elle devait maîtriser l'espace et l'atome. Malgré des moyens limités, les remarquables résultats obtenus permettent à notre pays de disposer aujourd'hui de capacités indispensables à son indépendance stratégique. Ils ont aussi conforté chez les Français le goût de la grandeur et de l'excellence. Les réussites de la France, troisième puissance spatiale en 1963 et première puissance militaire nucléaire indépendante en Europe dès 1964, effaçaient dans l'esprit des Français le traumatisme de la défaite de 1940.

Notre pays bénéficie aujourd'hui des choix effectués et des efforts consentis il y a plus de 60 ans d'autant que ceux-là ont été poursuivis sans solution de continuité. La mise en orbite récente de satellites de la nouvelle génération de « la composante spatiale optique » (*CSO 1 et 2*) et de renseignement électromagnétique (*CERES*) démontre la pertinence du choix de l'accès à l'espace dès 1945.

Rappelons tout de même que la part de la richesse nationale consacrée à la Défense s'établissait encore à plus de 4 % du PIB en 1967. Elle n'était plus que de 3 % en 1980 en raison des 2 chocs pétroliers des années 70. Après être descendue à 1,6 % en 2015, elle atteindra à peine 1,8 % en 2022 et devrait s'établir à 2 % en 2025 si les engagements pris dans la LPM de 2019 sont tenus...

Des défis à relever avec détermination

Après 40 années de réduction drastique des ressources indispensables au maintien à long terme de forces armées modernes et efficaces, malgré une très timide remontée des budgets depuis 5 ans, les armées sont encore bien loin de pouvoir combler leurs insuffisances les plus criantes.

Parallèlement de nouveaux champs de confrontation s'ouvrent dans des domaines de hautes technologies exigeant des ressources financières et humaines importantes dont la maîtrise est essentielle pour les armées. Il s'agit par exemple :

- de bases de données nationales dont le stockage et les logiciels d'exploitation soient français afin de garantir la protection, l'intégrité des données et leur utilisation à des fins strictement nationales ; ce n'est pas le cas aujourd'hui avec *Microsoft* et *Google* ;
- de capacités de recherche, d'exploration et d'exploitation des fonds sous-marins. La France dispose, grâce à ses DROM-COM de la 2^e plus grande zone économique exclusive (ZEE) avec plus de 11 millions de km². Elle se doit également d'assurer la surveillance de certains câbles sous-marins qui assurent 95 % des échanges de données. Elle doit enfin absolument maîtriser ce milieu sous la mer où évoluent les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (*SNLE*) de la force de dissuasion et les sous-marins nucléaires d'attaque (*SNA*) qui, pour leur part, contribuent avec discrétion à la dissuasion conventionnelle et au recueil du renseignement.

Dossier

« Lettres mensuelles de l'ASAF publiées durant l'année 2021 »

Réalisé en décembre 2021

www.asafrance.fr

Il faudrait y ajouter de nombreux autres domaines déterminants dont la puissance de calcul, l'intelligence artificielle, la cyberguerre, la défense de nos satellites... sans oublier naturellement la fabrication des microprocesseurs dont la production est assurée à ce jour à 70 % par Taïwan.

On voit, comme ce fut le cas en 1945 pour l'espace et le nucléaire, que ces investissements exigent une farouche volonté du pouvoir politique et non de simples déclarations d'intention. Il y faut également une grande continuité dans l'action afin que le successeur ne remette pas en question ce qui a été fait par le prédécesseur, comme ce fut le cas dans le domaine du nucléaire civil avec l'arrêt du surgénérateur *Superphénix* en 1997 qui nous a fait perdre des années de recherche et d'avance technique.

Urgence signalée

Il est évident qu'un effort visant à renforcer notre souveraineté dans les domaines tant civil que militaire doit être entrepris au plus tôt. Nos armées, qui font face à des menaces hybrides mêlant matériels de pointe opérant dans l'espace matériel à des actions dans les espaces immatériels ou opaques, doivent disposer des moyens de vaincre.

Il convient de rappeler sans fausse pudeur que l'industrie de Défense, domaine où la France possède un savoir-faire d'excellence reconnu, est une industrie de haute technologie dans de nombreux domaines (lasers, optique, métallurgie hautes performances, radars, transmissions de données...), peu délocalisée, et dont les exportations contribuent à réduire le déficit de notre balance commerciale.

Mais il est certain que, face aux défis nombreux, les coopérations entre États visant des objectifs convergents sont indispensables. En effet, les investissements financiers et humains nécessaires sont tels qu'il est illusoire de croire que nous pouvons tout faire tout seuls. En revanche nous pouvons, et devons, y associer des partenaires comme *Dassault* a su le faire avec des industriels pour réaliser le démonstrateur de drone de combat *Neuron* dont l'exemple est à méditer.

C'est avec une équipe de France civilo-militaire que la France relèvera ou pas le défi de la souveraineté. Elle doit absolument rassembler ses talents, sélectionner les secteurs stratégiques qu'elle juge essentiels et nouer des coopérations avec des partenaires fiables sans *a priori* comme elle le fait déjà avec la Russie à Kourou en Guyane. Encore faut-il que les moyens financiers disponibles soient à la hauteur des enjeux.

La RÉDACTION de L'ASAF
www.asafrance.fr

[Retour au sommaire](#)